Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 056-215600297-20260918-DCM69_2026-DE

Département
du **MORBIHAN**

MAIRIE DE CALAN

Arrondissement
de **LORIENT**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CALAN

L'an deux mil vingt-six le 18 septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CALAN, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann GUIGUEN, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 11 septembre 2026.

Présents : Yann GUIGUEN, Bernard FIOLEAU, François GABILLET, Sandrine JUHEL, Annick L'HOTELLIER, Yolande OLIVIER, Benoit LE TOULLEC, Yann LE GUEVELLO, Anicée GUIDOSSE, Erwan L'HEREEC, Jean-Noël LE DROGO, Audrey AUFFRAY-FAVRE, Pierre GALIC, Claire BOUTIN.

Absents excusés : Jessica TRIQUET (procuration à Madame Sandrine JUHEL).

Monsieur Erwan L'HEREEC a été élu secrétaire.

N° 69-2026 : TARIFS REPAS CANTINE

Monsieur Erwan L'Héréec, conseiller municipal délégué expose au conseil municipal les faits suivants :

Il rappelle à l'assemblée les tarifs facturés aux familles depuis le 1er novembre 2025 :
Repas enfants : 3.65€
Repas adultes : 4.61€
Panier repas : 0.41€

Il informe le conseil municipal de la révision des tarifs repas par la société convivio au 01/09/2026, selon les indices insee :

Repas enfants : 3.0108€ttc actuellement – 3.1116€ ttc au 01.09.2026 soit **3.35% d'augmentation**
Repas adultes : 3.8458€ttc actuellement – 3.9746€ ttc au 01.09.2026- soit **3.35% d'augmentation**

Si la commune décide de répercuter cette hausse ou seulement une partie ou selon l'évolution des charges courantes, proposition : à compter du 01/11/2026, les tarifs facturés aux familles seraient :

Actuellement	Si hausse convivio	si hausse de 2%	si hausse de 3.5%
Repas enfants : 3.65€	**3.77€**	**3.72€**	**3.78€**
Repas adultes : 4.61€	**4.76€**	**4.70€**	**4.77€**
Panier repas : 0.41€	**0.42€**	**0.42€**	**0.42€**

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 056-215600297-20260918-DCM69_2026-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter les tarifs ci-dessous à compter du 1er novembre 2026 :

Repas enfants : 3.78€
Repas adultes : 4.77€
Panier repas :0.42€

Pour extrait certifié conforme

Le Secrétaire de séance,
Erwan L'HEREEC

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Yann GUIGUEN





Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous-préfecture le ...24 SEP. 2026
De la publication le .....24 SEP. 2026
Fait à ..Cala.., le .....24 SEP. 2026
Le Maire,

